

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE GRAND SUD

TRIMESTRE N°3 JUILLET - SEPTEMBRE 2020



LE DIOXYDE DE SOUFRE (SO₂)

Les niveaux relevés sur les stations de Base Vie et Forêt Nord sont en légère hausse par rapport au trimestre précédent. A l'inverse, les concentrations mesurées à l'Usine sont en baisse et particulièrement faibles ce trimestre tant dans les niveaux de fond que les niveaux de pointe. Aucun dépassement de seuil n'a été mesuré au cours de ce trimestre.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine	Pic du Grand Kaori
Moyenne trimestrielle	2	1	0	nc
Moyenne horaire maximale	140	58	11	nc
Moyenne journalière maximale	16	21	2	nc
Dépassement VLHPE		0	0	/
Dépassement VLJPE		0	0	/
Dépassement SI	0			
Dépassement SA	0			
Dépassement VLH	0			
Dépassement VLJ	0			

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LE DIOXYDE D'AZOTE (NO₂)

Les niveaux de dioxyde d'azote sont en légère hausse au niveau de l'ensemble des stations et respectent les valeurs réglementaires.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine	Pic du Grand Kaori
Moyenne trimestrielle	3	2	5	nc
Moyenne horaire maximale	48	33	53	nc
Moyenne journalière maximale	15	19	23	nc
Dépassement SI	0			
Dépassement SA	0			
Dépassement VLH	0			

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LES OXYDES D'AZOTE (NO_x)

Les niveaux en oxydes d'azotes sont stables par rapport au trimestre précédent. Les maximum sont relevés au niveau de la station Usine, où la moyenne trimestrielle relevée est inférieure au niveau critique pour la protection de la végétation (30 µg/m³ en moyenne annuelle).

	Base Vie	Forêt Nord	Usine	Pic du Grand Kaori
Moyenne trimestrielle	6	3	12	nc
Moyenne horaire maximale	118	54	194	nc
Moyenne journalière maximale	24	30	64	nc

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LES POUSSIÈRES FINES (PM10)

Les concentrations en poussières fines sont stables et les valeurs réglementaires respectées.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine	Pic du Grand Kaori
Moyenne trimestrielle	11	10	16	nc
Moyenne horaire maximale	40	54	65	nc
Moyenne journalière maximale	24	21	34	nc
Dépassement SI	0			/
Dépassement SA	0			/
Dépassement VLJ	0	0	0	/

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

QUELQUES REPÈRES

	SO ₂	NO ₂	PM10
Valeur limite horaire pour la protection des écosystèmes (VLHPE) - ICPE VALE	570 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante ⁽³⁾	-	-
Valeur limite journalière pour la protection des écosystèmes (VLJPE) - ICPE VALE	230 µg/m ³ en moyenne journalière	-	-
Seuil d'information et de recommandation (SI)	300 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	200 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	50 µg/m ³ en moyenne sur 24h glissante
Seuil d'alerte (SA)	500 µg/m ³ en moyenne sur 3h consécutives	400 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	80 µg/m ³ en moyenne sur 24h glissante
Valeur limite horaire (VLH)	350 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante ⁽¹⁾	200 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante ⁽³⁾	-
Valeur limite journalière (VLJ)	125 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽²⁾	-	50 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽⁴⁾

(1) À ne pas dépasser plus de 24h/an. (2) À ne pas dépasser plus de 3j/an. (3) À ne pas dépasser plus de 18h/an. (4) À ne pas dépasser plus de 35j/an. (5) À ne pas dépasser plus de 9h/an